

Prédication Luc 1, 1 à 4, et 4, 14 à 21
24 janvier 2016

Autre texte : Néhémie 8, 1 à 10

C'est l'histoire d'un commencement, le commencement d'une vie, celui d'une histoire, le commencement du récit de Luc pour son cher ami Théophile à propos de ce que Dieu a fait chez nous et de la parole qu'il nous a donnée, livre que nous appelons aujourd'hui "Bonne Nouvelle selon Luc, ou Évangile de Luc".

Dans ce récit, après la naissance de son cousin Jean, Jésus naît à Bethléem, puis il est présenté au temple. Il grandit à Nazareth. A 12 ans il se rend au temple de Jérusalem, où il étonne les maîtres de la loi par sa sagesse. Suit l'appel de Jean le baptiste, le baptême de Jésus par son cousin, avant que ce dernier ne soit mis en prison par Hérode. Jésus est alors envoyé au désert, tenté par 3 fois, avant de revenir en Galilée, et le v. 14 de notre passage.

Fort de l'Esprit Saint, Jésus peut alors débiter son ministère.

Il est à Nazareth, lieu de son enfance. C'est le sabbat, il se trouve dans la maison de prières.

Il lit alors le rouleau du prophète Esaïe, ou plutôt non il "ouvre" c'est ce qu'écrit Luc. En grec, c'est plus exactement le verbe "dérouler". Les livres étaient en effet des rouleaux.

Dans plusieurs passages il est dit que l'on lit les livres saints, mais ici Luc croit bon de préciser le geste "il déroule" le livre. Jésus ne se contente donc pas de lire mais d'abord de le dérouler, de l'ouvrir comme pour prendre le temps nécessaire de la mise à l'écoute : dérouler le livre pour pouvoir y entrer et entendre une parole pour sa vie et celle de ses auditeurs. Le dérouleur de livre, comme le fait Jésus ici, fait le choix d'entrer dans un monde nouveau pour se mettre à son écoute.

Voilà qui nous est donné un sens particulier du rapport de cet homme Jésus à la parole de Dieu.

Et donc il déroule le passage suivant : *relire v. 18 et 19.*

Deux remarques étonnantes :

Nous savons que le passage choisi par Jésus chez Esaïe (61, v.1 et 2) ne suit pas l'ordre des lectures habituelles pour ce jour à la maison de prière mais il choisit de dérouler un autre passage du prophète.

Ensuite, Jésus ne lit pas le passage complet. Si nous allons chez Esaïe, chapitre 61, versets 1 et 2, après l'annonce de libération de Dieu, vient l'annonce de la vengeance de Dieu pour ses ennemis.

Jésus va donc en plus de choisir lui-même son passage, faire du tri dans les versets.

Cela me plaît assez !

Toutefois, avant cela, soyons bien conscients que Luc prend le soin de dire que Jésus est rempli de l'Esprit-Saint et qu'il a "ouvert" les Écritures. Ainsi, à l'approche d'un texte biblique, nous sommes invités à prier pour être habités de l'Esprit de Dieu et nous mettre entièrement à l'écoute de ce qu'Il a à nous dire.

De même dans le texte de Néhémie, nous avons entendu que le peuple remercie Dieu avant d'écouter la loi : " Esdras remercie le Seigneur et tout le peuple répond : oui oui qu'il en soit ainsi ". (Néhémie 8, v.6)

Pour Jésus alors, ce jour-là, dans cette maison de prière, la parole devait résonner par la libération. Jésus ne se contente pas de lire la Parole, 4 siècles après qu'elle ait été écrite, il la relit pour l' aujourd'hui de sa communauté.

C'est tout le travail et l'attitude spirituelle du prédicateur, dont nous avons parlé hier à la formation.

Avec les paroles d'Esaïe actualisées, que dit alors Jésus ?

Il annonce à ses auditeurs qu'il est le "choisi" de Dieu pour délivrer son peuple.

Nous sommes ici à la base de la foi chrétienne : croire que cet homme Jésus est choisi par Dieu. C'est ce que l'on appelle la messianité.

Elle était la seule confession de foi pour les premiers chrétiens, pas question encore de la divinité de Jésus.

En reprenant ce passage d'Esaïe, Jésus s'annonce comme Messie et aussi comme prophète, c'est-à-dire celui qui annonce la parole de Dieu.

Il parle au nom de Dieu, et il est choisi par Lui pour réaliser ses paroles.

Cette nouvelle d'Esaïe reprise par Jésus n'est pas n'importe laquelle : c'est l'année de grâce, le jubilé de la loi de Moïse.

" Jubilé ", ce mot vous dit quelque chose ? Il ne sonne pas familièrement aux oreilles de protestants, mais vous savez peut-être que nos amis catholiques célèbrent cette année le jubilé de la miséricorde annoncé par le pape François.

L'année de grâce chez Esaïe est une fête organisée toutes les 50e années où les dettes sont remises, les esclaves et prisonniers libérés, les terres redistribuées, et laissées au repos.

Mais - car oui il y a souvent des "mais" - les consignes de cette année n'ont jamais été appliqués...

Mis à part un essai pour la première église dans le livre des Actes, ces gestes forts ne sont jamais réalisés. On peut imaginer plusieurs raisons : la loi étant décrétée par les puissants, ces derniers n'ont jamais voulu de cette année de grâce qui se tournent vers les exclus et les plus pauvres ; de plus Israël sous domination de différents peuples devait appliquer les lois de l'occupant et abandonner les leurs ; enfin on peut imaginer les bouleversements qu'une telle loi occasionnerait et l'impossibilité pour les administrations d'y faire face.

Bien, alors donc, que veut dire Jésus en citant une loi utopiste ?

Si nous relisons le début de cette annonce chez Esaïe : "le Seigneur m'a choisi pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux " nous avons un pluriel. Jésus dit : "L'Esprit du Seigneur est sur moi, il m'a choisi pour apporter la Bonne Nouvelle aux pauvres" , au singulier.

Ce que nous annonce Jésus serait donc plus une loi spirituelle qu'une loi pratique, il nous proposerait plus une nouvelle façon de voir les choses qu'une liste de principes à appliquer.

A la fin de son annonce, Jésus dit même que ce qu'annoncent les livres Saints s'est réalisé. Nous comprenons l'étonnement de ses auditeurs en constatant que rien de ce qui est dit dans cette loi ne s'est effectivement passé : les prisonniers sont toujours en prison, les aveugles ne voient toujours pas, et les sans défense sont encore opprimés... Nous sommes donc bien dans une lecture qui sort du premier degré.

Ce premier discours officiel de Jésus chez Luc est passionnant quand nous le " déroulons " en profondeur.

En reprenant des paroles prophétiques tout en les adaptant à son temps, Jésus annonce ici tout son ministère et sa mission sur terre.

Dans la continuité des prophètes, et en même temps, dans la nouveauté d'un temps de grâce, en cet homme, mis à part et envoyé par Dieu le Père, la terre entière entre dans une ère nouvelle.

Qui que vous soyez, de toute race, de toute nation, et de toute condition, en ce Dieu de grâce, vous êtes désormais libres, vous êtes homme et femme nouveaux.

Voici la foi.

C'est ici qu'intervient la rencontre confiante.

Croire en ce que l'on ne voit pas.

Ne pas s'étonner lorsque nous entendons des paroles de libération et que nous avons l'impression d'être encore bien enchaînés.

Recevoir ces paroles de vie comme données et accomplies en nous, même si les apparences sont contraires.

Être reconnaissant de la paix offerte en Christ alors que le monde est en guerre.

Que c'est difficile...

Oui, c'est la foi. Difficile mais donnée !

Recevoir, avec des cris de joie et de reconnaissance, le don suprême et inouï de Dieu dans nos cœurs tristes et nos vies branlantes.

L'apôtre Paul décrit bien cela en écrivant aux Corinthiens : " à la fois nous n'avons rien et nous possédons toutes choses ". (2 Cor 6,10)

Alors oui nous vivons sous la grâce en permanence. Et nos années de grâce sont

inépuisables.

Vous connaissez l'expression utilisée jadis : "en l'an de grâce... " Cela signifie " en cette année donnée par Dieu ".

Elle aurait encore aujourd'hui tout son sens ! Toute année est grâce, donnée par ce Dieu, choisi de se faire homme, pour nous libérer une fois pour toutes de nos peurs.

Le Royaume de Dieu est là parmi nous, et en même temps pas encore.

Nous, disciples de ce Jésus venu annoncer la Bonne Nouvelle, sommes appelés à le vivre par la foi. Croire que paix, amour, et libération nous sont donnés et qu'en même temps, nous devons attendre dans la confiance pour le vivre dans la plénitude.

Et alors à l'écoute de toute parole venant du Seigneur, nous pourrions reprendre les paroles entendues chez Néhémie : " ce jour appartient au Seigneur, votre Dieu, ce n'est pas le moment d'être triste et de pleurer, rentrez chez vous, faites un bon repas, buvez du vin sucré, envoyez des plats à ceux qui n'en ont pas.

La joie du Seigneur, voilà votre force." (Néhémie 8, v. 9 et 10)

Frères et sœurs, que l'an de grâce 2016 soit pour chacun, comme pour le monde, paix, fraternité et confiance.

Amen.

Pasteur Charlotte Gérard.